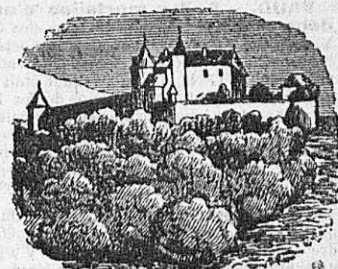




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse 1 an Fr. 6.—  
» 6 mois » 3.—  
Etranger 1 an » 10.—  
» 6 mois » 5.50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

**Journal indépendant, politique et agricole**

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.



**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9<sup>00</sup> 11<sup>50</sup> (d. j. f. 14<sup>00</sup>) 15<sup>25</sup> 20<sup>07</sup>. BULLE, dép. 6<sup>15</sup> 9<sup>50</sup> (10<sup>12</sup>) 13<sup>05</sup> 17<sup>50</sup>

## Suisse, S. d. N. et Soviets.

La convocation d'une conférence pour le désarmement à Genève a donné récemment l'occasion aux Soviets de faire savoir dans une forme aussi peu courtoise que possible et dans l'intention manifeste de nouer une intrigue destinée à exercer une pression sur la Suisse, que le gouvernement soviétique était disposé à se faire représenter à la conférence en question pourvu qu'elle n'ait pas lieu à Genève, donc sur territoire suisse. C'était ramener sur le tapis toute la question de nos relations avec la Russie — on sait que ce pays a prononcé le boycott contre la Suisse de son plein gré tout en cherchant à la lier aux rapports que la Société des Nations peut entretenir avec notre pays. La manœuvre, qui ne manque certes pas d'habileté, avait pour but de confondre deux choses entièrement différentes ; ce qu'on ne saurait trop souligner encore, c'est le geste parfaitement inconvenant de la part des Soviets à l'égard de la Suisse qui n'oublie certes pas les insultes adressées naguère à son gouvernement.

Cette participation éventuelle d'une délégation des Soviets à la Conférence du désarmement et les questions qu'elle a soulevées ont donné l'occasion au Conseil fédéral d'adresser une lettre au Secrétariat de la Société des Nations. Le point de vue du Conseil fédéral est bien connu et tout naturellement reste le même : il résulte, de plus, de toutes les déclarations faites par M. le conseiller fédéral Motta devant nos Chambres, qu'une différence notable doit être établie entre les relations que peuvent entretenir les Etats étrangers et la Suisse et celles qui existent entre notre pays et la Société des Nations.

Les relations que nous pouvons avoir — ou ne pas avoir — avec le pays des Soviets ne sont pas un obstacle à la participation de leur délégation à la conférence convoquée et cela d'autant plus que la Suisse se fait un devoir de faciliter cette participation des Etats étrangers aux conférences de la S. d. N. tout en assurant aux délégués annoncés régulièrement une protection spéciale pendant leur séjour dans notre pays. Sous ce rapport, les Soviets ont toujours prétendu que Worowsky n'avait pas bénéficié d'une protection suffisante sur notre territoire, à quoi il a été très facile de répondre que le malheureux Worowsky n'a jamais été inscrit d'une façon quelconque auprès de la Conférence de Lausanne comme représentant des Soviets.

L'attitude du Conseil fédéral est dans la ligne suivie jusqu'à maintenant et qui est approuvée par l'immense majorité du peuple suisse : en établissant très nettement une séparation entre les diverses questions et en relevant le caractère spécial à chacune d'elles, le Conseil fédéral maintient sans peine la clarté dans un domaine où les Soviets ont cherché à introduire la confusion.

## Nécessité des promenades en hiver.

En quelle saison de l'année les promenades sont-elles le plus nécessaires ? Il va sans dire que c'est en hiver. Car, en été, on jouit partout de l'air frais, par les fenêtres ouvertes, dans les chambres, les bureaux, les locaux de plaisir et d'affaires. Dans la saison froide, au contraire, les portes et les fenêtres fermées, le chauffage, l'éclairage et les exhalaisons humaines contribuent à vicier l'air de telle sorte que

les poumons doivent souvent aspirer un air composé de mélanges douteux. En outre, on absorbe en hiver beaucoup plus de mets lourds pour la digestion desquels et leur assimilation au corps le mouvement et le gaz oxygène sont absolument nécessaires.

Et, malgré cela, la plupart des gens passent leurs heures de loisir enfermés dans des chambres. Les citadins évitent presque peureusement le moindre marche et prennent le tramway dès qu'ils le peuvent. Or, c'est de l'air vicié des chambres que provient la grande armée des douleurs dont on souffre en hiver. L'un se plaint de maux de tête, l'autre d'une mauvaise digestion, un troisième gémit de ses insomnies et foule d'autres se plaignent d'avoir constamment froid. Le remède à tout cela se trouve dans le mouvement du corps à l'air frais de l'hiver. Car celui-ci est plus pur, plus rafraîchissant, plus fortifiant que l'air chaud de l'été. En hiver, on revient d'une promenade avec les joues vermeilles, le regard vif, une mine joyeuse et des nerfs solides. C'est surtout après une chute de neige qui enlève toutes les impuretés de l'atmosphère que l'air se transforme en élixir de vie non falsifié : c'est alors une saison particulièrement délicate pour les poumons. L'air froid, rude et piquant agit dans le sang comme un vin de champagne moussueux et léger. La claire fraîcheur hivernale a une force qui contribue à la santé beaucoup plus que la fraîcheur estivale ; elle enduret le corps contre les refroidissements, stimule les nerfs de façon bienfaisante, rehausse l'élasticité et la clarté de l'esprit.

Mais il ne faut pas se geler dehors, se promener... à pas lents, nonchalamment ; il faut marcher bravement, d'un pas alerte et décidé. Le sang circule alors à haute pression dans les veines et élimine tous les mauvais ferments ; une chaleur bienfaisante ne tarde pas à pénétrer tout le corps. Les personnes délicates ou âgées peuvent, avant de sortir, chauffer un peu leur manteau : l'habillement doit d'ailleurs s'accorder avec la constitution et l'habitude de chacun. Les personnes malades seules peuvent porter un foulard autour du cou ; celui-ci doit être endurci et alors seront évités le 99 % des enrhumements, des maux de gorge et des catarrhes pulmonaires. Il faut avoir soin de tenir la bouche fermée et respirer par le nez afin de réchauffer l'air que l'on aspire.

Il ne faut pas avoir peur de l'air en hiver, ni désaccoutumer le corps de l'air extérieur et l'amollir par l'atmosphère sèche et chaude de la chambre. Il ne faut pas craindre l'air frais, même si l'on est enrhumé du cerveau ; au contraire, il allège le mal, améliore la respiration nasale, dissipe la douleur de la tête et le sentiment de malaise.

On doit marcher allègrement au moins une heure par jour. Nombreux sont ceux qui peuvent joindre cette course à celle qu'exige leur position, en allant à pied à leur bureau ou à l'endroit où ils travaillent et en retournant chez eux. Celui qui n'en a pas le temps ou l'occasion dans la journée peut aller le matin de bonne heure, ou le soir par les rues éclairées dans un magasin, par exemple, situé un peu loin, pour y faire un achat pour le ménage, ou bien aller à la gare où il y a toujours des choses intéressantes à voir. Mais c'est aujourd'hui et non demain qu'il faut commencer à prendre l'habitude des promenades régulières et sans se laisser arrêter par rien. Sinon la bonne Mère Nature viendra armée d'une verge en forme de maladie.

Les dimanches et les jours de fête, faites toujours plusieurs heures de marche avec toute la famille. Comment ?... A présent, en hiver, où tout est dénudé, mort et couvert de neige ?... Ouvrez seulement les yeux ! Que de choses dignes d'être vues il y a aussi à cette saison ! Les arbres et les buissons sont superbes en leur parure de

givre étincelant, ou avec la neige qui forme sur leurs branches des figures grotesques. De telles promenades offrent un trésor d'observations, apportent de riches jouissances et gains pour le corps et l'esprit. Le regard se fortifie, le savoir s'élargit, le cœur se réjouit. Toutes ces choses sont encore des dons précieux, non à dédaigner pour la santé, que nous donnons toujours les promenades faites en hiver.

Dr Thraenhart.

(Journal de l'Acheleur.)

## NOUVELLES SUISSES

**Taxe militaire.** — Aux termes de la loi fédérale concernant la taxe militaire, tout citoyen qui n'a pas versé, après deux avertissements, la taxe militaire est traduit devant le juge et puni d'une peine d'emprisonnement de 1 à 10 jours.

La cour de cassation du tribunal fédéral, statuant mercredi à ce sujet, a décidé :

- 1) que la constatation de ce délit ne peut avoir lieu qu'après expiration du dernier délai de paiement fixé par le second avertissement ;
- 2) que pour la poursuite du délit le délai de prescription de trois à quatre ans est valable à compter du moment de l'expiration de ce dernier délai de paiement ;
- 3) qu'un paiement de la taxe militaire après l'expiration de ce délai, mais avant l'examen du cas en question par le juge, ne peut permettre la libération de la peine, mais peut faire bénéficier la personne en cause de circonstances atténuantes de la part du juge.

**Caisse nationale d'assurance.** — Le Conseil fédéral a désigné les membres du conseil d'administration de la Caisse d'assurance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux pour une nouvelle période administrative. Le président de la commission est M. le Dr Oetiker, du département des finances. M. Gassmann, qui s'est retiré, a été remplacé par M. Schnyder von Wartensee, directeur général. Les autres membres, au nombre de neuf, ainsi que les suppléants, ont été confirmés dans leurs fonctions. Le Conseil fédéral a pris connaissance des noms des représentants désignés par le personnel de l'administration, parmi lesquels M. Burnand, facteur des mandats à Lausanne.

**Laos et cours d'eau.** — D'après les indications du secrétariat de la Société suisse pour l'aménagement des eaux, le volume des lacs et réservoirs a de nouveau diminué depuis le milieu de novembre, en particulier le lac Léman, les lacs du Jura et le lac de Constance ; il est inférieur encore à celui de décembre 1924. En revanche, depuis le 20 décembre, le volume des cours d'eau a augmenté considérablement. On peut dire de façon générale que la situation s'est notablement améliorée, spécialement par suite du dégel et des précipitations abondantes qui se sont produites vers la fin du mois.

**Contrôle des denrées alimentaires.** — Le Conseil fédéral a arrêté un règlement attribuant à la douane les experts qui sont chargés du contrôle des denrées alimentaires aux bureaux frontières et qui dépendaient jusqu'ici du bureau fédéral de l'hygiène publique. La douane reprend également à sa charge les bureaux de contrôle existants avec leurs installations pour les analyses préliminaires. Le règlement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier.

**Carte militaire.** — Le service topographique fédéral vient d'établir une nouvelle carte au 1 : 500.000 indiquant les arondissements militaires et de recrutement.

**La Roumanie paie ses dettes.** — Le gouvernement vient d'effectuer un nouveau versement à la Confédération, du montant de 2.5 millions. Par suite du dernier versement, la dette roumaine ne s'élève plus qu'à 10 millions de francs environ. On voit que le gouvernement de la Roumanie tient scrupuleusement ses engagements.

**Le projet d'impôt sur la bière.** — Une conférence, présidée par M. Gassmann, directeur général des douanes, a eu lieu le 29 décembre, au sujet du projet d'impôt sur la bière. Il a été question d'une augmentation des droits de douane sur le malt. Les brasseries proposent un taux de 10 fr. par 100 kg. ; les autorisés, de 20 fr. Au taux moyen de 15 fr., cela ferait 3 fr. par hl. de bière, soit un centime par verre de 3 dl. La Confédération encaisserait environ 5 1/2 millions. On peut s'attendre à une augmentation de la consommation de la bière, lorsque l'alcool à prix trop bas disparaîtra, ce qui se produira par la révision de la législation sur l'alcool.

Le Conseil fédéral s'occupera prochainement de la question.

**Les visites officielles du jour de l'an à Berne.** — Le matin du jour de l'an, à Berne, les représentants des autorités cantonales et communales sont allés exprimer leurs félicitations et leurs vœux au nouveau président de la Confédération M. Hæberlin. A partir de 10 heures, les diplomates accrédités auprès de la Confédération ont été reçus par le président de la Confédération. Aussitôt après, le président a rendu leur visite aux diplomates.

**La bienfaisance suisse à l'étranger.** — Le département politique fédéral adresse une circulaire aux gouvernements cantonaux annonçant qu'il a procédé à la répartition pour l'année courante des subventions de la Confédération et des cantons aux asiles et aux sociétés de secours suisses à l'étranger. La situation de ces associations s'est aggravée pendant l'année à cause de la réduction générale des recettes et de l'augmentation des dépenses. Les 129 sociétés suisses de secours qui ont envoyé leur bilan ont distribué une somme de 400 mille 441 francs à des compatriotes. 39 associations ont renoncé à une subvention, 90 associations ont reçu, en 1925, 36,615 fr. de la Confédération et des cantons. Onze hôtelleries pour les Suissesses à l'étranger ont dépensé 260,000 fr. La subvention de la Confédération et des cantons s'est élevée à 21,700 fr.

En outre, 18 asiles étrangers dans lesquels des Suisses sont reçus gratuitement ou à prix réduit ont reçu une subvention de 9250 fr.

**Hippisme.** — Le Comité directeur des Sociétés suisses de courses et concours hippiques, à Berne, vient de publier le calendrier suivant pour 1926 : 10 janvier : courses militaires à Arosa ; 24 janvier : courses civiles à Arosa ; 31 janvier, 4 et 7 février : courses à St-Moritz ; 7 février : concours hippiques à Gstaad ; 16 mai : courses à Aarau ; 30 mai et 6 juin : courses à Zurich ; 6 juin : courses et concours hippiques à Morges ; 26-27 juin : concours hippiques à Thoune ; 3, 6 et 11 juillet : concours hippiques internationaux à Lucerne ; 28 août : courses à Berne.



**VAUD. — Suites mortelles d'un accident.** — Malgré les soins dévoués des Dr Raoul Masson et Marius Gagnobin, et du personnel de l'infirmerie de Morges, Michel Lavanchy qui, mercredi, à 17 h. 15, alors qu'il était occupé à peindre, sur la voie des Chemins de fer fédéraux, un pylône de la conduite électrique, avait été victime du terrible accident que l'on sait, a succombé, jeudi, à 19 h. 20, à ses brûlures et aux blessures, dues à sa chute du pylône. Il sera enseveli à Lausanne, où il était né le 11 janvier 1903.

**— La foudre sur l'école.** — On apprend que le dimanche 27 décembre, à 22 h. 30, la foudre a atteint le clocher du Collège et y a provoqué un commencement d'incendie qui a forcé l'instituteur, M. Gilbert Conne, à fuir à peine vêtu et qu'a rapidement éteint l'eau d'un hydrant. Les dégâts sont importants.

**— Un cadavre dans le canal.** — On a relevé, dans le canal amenant les eaux du Nozon, à la Fabrique de draps Berger Frères, à Eclépens, un cadavre, qui, d'après un papier trouvé sur lui, a été reconnu pour être A. Brun, domestique de campagne, à Oulens, qui, probablement dans l'obscurité, a quitté la route longeant le canal et fait dans l'eau une chute mortelle.

**— La mort du vacher.** — On a retrouvé dans le chalet isolé de La Frasse (commune de Gryon), le vacher mort depuis plusieurs jours, une fourche à la main, des suites, croit-on, d'une paralysie du cœur. Le bétail était épuisé par la faim et la soif.

**— Le danger des pétards.** — Effrayé par les détonations de pétards, qu'on dépit de l'interdiction du Conseil d'Etat, un masque avait fait partir presque sous ses jambes, un cheval attelé à un char qui avait amené des meubles chez Edouard Hermann, à Payerne, a fait un brusque écart, et, à grands fracas, a pénétré, dans la devanture du magasin, au grand dommage des marchandises qui s'y trouvaient. Le cheval a été blessé par des éclats de verre. L'assurance saura faire payer à l'autour responsable les dégâts dont il a été la cause.

**LUCERNE. — Pour des logements populaires.** — Pour permettre la construction de 122 petits logements, la municipalité de Lucerne propose au Conseil communal d'accorder un prêt de 341.000 francs et une subvention de 192.500 fr. Les sacrifices de la ville pour la création de petits logements s'élèvent à ce jour à 4.700.000 francs comme cautions, et à 2.250.000 francs comme subventions et prêts. Les logements construits ou à construire sont au nombre de 560.

**TESSIN. — Incendie.** — On mande de Gandria qu'un violent incendie a détruit un immeuble, propriété de M<sup>me</sup> Baumann. Accourus aussitôt, les pompiers de Lugano ne parvinrent qu'après de longs efforts à circonscire le sinistre, qui, étant, donnée la violence du vent, menaçait tout le délicieux village tant goûté des artistes.

**BERNE. — L'assassin irresponsable.** — Le 13 août dernier, à la rue d'Aarberg, à Berne, M<sup>me</sup> Anna Kormann-Balziger était victime d'un assassinat. Son cadavre fut trouvé dans sa chambre à coucher, criblé de coups de couteau. Le meurtrier un certain Ernest Mayer, qui logeait chez la victime, fut arrêté peu après. Il se trouvait alors dans un état complet d'ivresse. Comme il avait, d'autre part, des signes d'aliénation mentale, on le mit en observation à l'asile de la Waldau. L'instruction vient d'être close, car il a été établi que Meyer était, à l'époque du crime, hors d'état d'apprécier la portée de ses actes. Le meurtrier a donc été mis à la disposition du Conseil d'Etat, qui le fera interner, l'individu étant encore réputé dangereux.

**ZURICH. — Les festoyeurs incendiaires.** — Au hameau de Sillikon près de Steinhilf, un incendie a éclaté dimanche matin à 3 h. 30 à la ferme de l'agriculteur Hartmann Maag-Hürlimann. En peu de temps, la maison d'habitation et l'écurie furent en flammes. Tout le mobilier, les provisions, des poules, des oies et des lapins ont brûlé. Le bâtiment était assuré pour 30.000 fr., son contenu pour 34.000 francs. L'incendie a commencé dans la grange où une vingtaine de jeunes gens avaient fêté la soirée du 2 janvier. On suppose que le sinistre est dû à l'imprudence de quelque fumeur. Ce n'est que grâce à la pluie que les maisons voisines ont été épargnées.

FRUILLETON DE „LA GRUYÈRE“

## Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN

### CHAPITRE PREMIER

Les ombres de la nuit s'étendaient lentement sur l'Océan qui moutonnait au loin, de lourds nuages d'un noir d'encre roulaient au ciel, le vent soufflait du large par rafales brusques, violentes.

Là-bas, à l'horizon rougeâtre, des lueurs embrasées par instants l'immensité, jetant sur les vagues des reflets glauques de mauvais augure.

Dans la salle ronde et voûtée, située au rez-de-chaussée du phare de Pornic, Pierre Leguen, le gardien-chef, fumait tranquillement sa pipe.

Il regardait aller et venir sa femme Yvonne, qui, sans bruit, desservait avec activité la table, sur laquelle on voyait encore les restes d'un frugal repas.

Pas de désordre dans cette humble demeure; tout y était soigneusement entretenu et rangé.

Peu, ou point de meubles; un vieux bahut dans lequel on plaçait les provisions et la vaisselle, une table rustique, quatre chaises de paille jaunies, et, du côté opposé à la fenêtre, une sorte d'alcôve cloisonnée

## A L'ÉTRANGER

### ALLEMAGNE

#### Hindenburg célèbre la paix.

Le président du Reich a reçu vendredi après-midi les chefs des missions diplomatiques accréditées à Berlin. Mgr Pacelli, nonce apostolique, en qualité de doyen du corps diplomatique, a transmis au président du Reich, au nom des missions étrangères à Berlin, les vœux et souhaits de celles-ci et a émis l'espoir que l'œuvre de Locarno sera des plus profitables aux peuples du monde.

Dans sa réponse, le président Hindenburg a, lui aussi, exprimé l'espoir que le pacte de Locarno, issu des délibérations d'hommes d'Etat désirant la réconciliation et la paix, créera une nouvelle ère de concorde dans le monde. Le peuple allemand, convaincu que seules la justice, la morale et la liberté constituent les bases sur lesquelles doit s'établir la communion des peuples, collaborera étroitement avec toutes les forces dont il dispose à cette grande œuvre de pacification. Le chef de l'Etat a émis le vœu que la nouvelle année contribuera à rapprocher encore davantage les peuples entre eux.

#### L'enfant du miracle.

Selon le *Journal de 8 heures*, une fille du tsar, la princesse Anastasie, se trouverait en ce moment dans une maison de santé de Berlin sous le nom de comtesse de Tchaïkowsky. Elle aurait été blessée grièvement lorsque la famille impériale fut massacrée, mais un Polonais, qui se trouvait parmi les prisonniers de guerre chargés de relever les cadavres, s'aperçut qu'elle vivait encore, la fit évader et l'épousa. Plus tard, il aurait été repris et fusillé par les bolchévistes. La princesse, après diverses vicissitudes, serait venue échouer à Berlin, malade et sans ressources.

Le grand-duc Cyrille, candidat au trône de Russie, et la duchesse de Hesse, sœur de la tsarine, ont refusé de la reconnaître, tandis que la tsarine, mère de Nicolas II, retirée à Copenhague, lui a fait parvenir des secours par l'intermédiaire du ministre du Danemark à Berlin. Mme de Tchaïkowsky possède une ressemblance frappante avec la princesse Anastasie; elle a même, comme elle, une marque sous le bras et les yeux bruns. Il est vrai qu'un point d'importance capitale parle contre elle: elle ne connaît pas le russe, mais seulement le polonais et l'allemand.

#### Les inondations ont fait 1000 victimes.

Londres, 4. — D'après une dépêche de Budapest au *Daily Mail*, on estime que les inondations ont fait en Roumanie plus de 1000 victimes.

## FRIBOURG

**Collège électoral.** — Séance du 31 décembre 1925. — Le Collège électoral (Conseil d'Etat et Tribunal cantonal réunis) a nommé:

Juge suppléant près le tribunal de la Veveyse: M. Perroud Victor, contrôleur, à Châtel-St.-Denis.

2<sup>me</sup> assesseur près la justice de paix du

destinée à abriter la couchette bretonne. Quant aux hôtes, ils étaient remarquables. Le gardien-chef, grand, bien découplé, musculeux, semblait doué d'une force physique peu commune.

Très brun, avec deux yeux étrangement noirs, enfoncés sous d'épais sourcils, en broussaille, il regardait toujours en face, décelant une franchise de caractère indéniable.

Une forte moustache coupée en brosse ombrageait sa lèvre supérieure, son menton était proéminent; toute sa physionomie portait l'empreinte de la ténacité, du courage réfléchi et de la bonté naturelle.

Yvonne, sa femme, était grande comme lui, robuste aussi.

Elle était blonde et n'avait jamais été jolie, mais seulement de visage agréable; ses yeux bleus lui donnaient un air de douceur placide qui contrastait singulièrement avec l'énergie de son caractère.

Depuis onze ans, ces deux êtres vivaient étroitement unis, sans aspirations, sans désirs superflus.

Un seul regret commun, secret et profond, mettait parfois une ombre de tristesse dans leurs regards limpides: ils n'avaient pas d'enfant.

C'était là, pour leurs cœurs simples, si riches de tendresse inassouvie, une sorte de douleur intime qu'ils essayaient en vain de se cacher mutuellement.

Toute l'abnégation, le courage et l'affection dont ils se seraient sentis capables pour ce petit être rose, si longtemps

Mouret: M. Brulhart Laurent, syndic, à Bonnefontaine.

2<sup>me</sup> assesseur près la justice de paix de Bulle: M. Barras Ernest, agriculteur, à Bulle.

1<sup>er</sup> assesseur près la justice de paix de Cormondes: M. Haas Pierre, à Monterschu.

2<sup>me</sup> assesseur près la même justice de paix: M. Burgy Edouard, à Cordast.

1<sup>er</sup> suppléant près la même justice de paix: M. Egger Jean, à Guschelmuth.

2<sup>me</sup> suppléant près la même justice de paix: M. Rappo Charles, à Pensier.

2<sup>me</sup> suppléant près la justice de paix de Dompreire: M. Pidoux Fernand, à Montagny-la-Ville.

#### Le tournoi de billard de Fribourg.

Nous lisons dans la *Liberté*: Le tournoi de billard Suisse française-Suisse allemande qui a eu lieu pour la troisième fois à Fribourg a réuni les meilleurs amateurs de billard de toute la Suisse. Les matchs joués samedi et dimanche derniers, sous la direction de M. Cottier, avaient attiré un public plus nombreux que les années précédentes. L'équipe de la Suisse allemande a eu cinq victoires; l'équipe romande, quatre. Cette dernière a souffert de l'absence de M. Martenet, un joueur de la classe internationale, tandis que l'équipe adverse bénéficiait de la présence de M. Sohler, le champion suisse de 1921-1923, qui a battu le record de la série, dans un style impeccable, avec 68 points. Du côté romand, le vétéran Aggassiz, champion de Suisse pour l'année courante, a fait une partie brillante, à la moyenne de 18.75.

Plusieurs ont toutefois remarqué que, depuis des années, à peu d'exceptions près, ce sont toujours les mêmes joueurs, que les joutes passionnantes de billard mettent aux prises. Cela tient évidemment à ce que les étoiles de première grandeur sont excessivement rares dans le monde du billard. Il faut pour faire un champion, outre la jeunesse, un ensemble remarquable de qualités physiques et morales qui se trouvent rarement réunies chez le même joueur.

#### Promotions et mutations militaires.

Voici les changements décidés par le Conseil fédéral qui intéressent le canton de Fribourg:

Le lieutenant-colonel Charles Girod, du service des automobiles, est mis à disposition.

Le lieutenant-colonel Lederrey, commandant du 7<sup>me</sup> régiment d'infanterie, passe à l'état-major général.

Le lieutenant-colonel Edouard Weissenbach prend le commandement du 7<sup>me</sup> régiment.

**Repeuplement.** — Un important convoi de lièvres de Tcheco Slovaquie est arrivé dernièrement en gare de Fribourg, en assez bonne forme. Il a aussitôt été réparti en vue du repeuplement.

#### Fête cantonale fribourgeoise de Musique.

La Société cantonale des Musiques fribourgeoises, réorganisée il y a une quinzaine d'années par la Musique de Landwehr de Fribourg, a depuis lors déployé une activité qui ne souffrit une interruption que pendant les années de la guerre mondiale. Elle n'a cessé depuis une décade

souhaité, ils les avaient reportés sur leurs semblables.

Maintes fois déjà, Pierre Leguen avait risqué sa vie, et, bien qu'il n'en eût pas été récompensé, il ne s'en plaignait point, et n'en tirait aucune vanité.

Il commandait avec douceur, mais cependant avec une juste fermeté, les deux vieillards placés sous ses ordres.

Aussi les deux hommes lui étaient-ils dévoués corps et âme.

Depuis quelques instants, le gardien avait posé sa pipe sur la table et, les sourcils froncés, il paraissait écouter avec une attention inquiète.

Subitement, il leva la tête, étendit le bras vers la fenêtre et dit:

— Yvonne, entends-tu?... Ce que j'avais prédit est arrivé, le grain est devenu une véritable tempête...

La femme du gardien interrompit un instant ses travaux pour écouter à son tour. Elle répondit bientôt:

— Tu avais raison, Pierre, l'Océan est en colère!

— Puis, montrant le poing à la mer, elle dit: — Oh! la gueuse! Combien de malheureux va-t-elle emporter encore cette nuit?

— Qui sait, répliqua laconiquement Pierre, personne peut-être?... On entendait, maintenant, le bruit effrayant des vagues qui venaient se briser avec violence contre le pied du phare, en le couvrant d'une nappe d'écume.

Parfois, des lueurs intenses et bleuâtres

et demie de produire ses bons effets sur les sections qui y sont affiliées et à stimuler le zèle des musiciens tant des sociétés urbaines que rurales. Ses fêtes cantonales furent toujours des plus réussies; la première eut lieu en 1911 à Morat, la seconde en 1914 à Estavayer; la guerre européenne puis la grippe de 1918, qui ont toutes deux joué un rôle si néfaste dans les organisations de quelque nature qu'elles soient, a également provoqué un arrêt dans le domaine musical et l'activité des groupements qui se vouent à cet art. Les musiciens cependant ne perdirent pas leur temps et s'il en fut beaucoup, qui sous les drapeaux contribuèrent au maintien du bon moral de la troupe, d'autres ne cessèrent pas de continuer dans leurs sociétés respectives la vie musicale et la culture de l'art qui leur est si cher.

C'est grâce à ces efforts persévérants que la Société cantonale continuait de vivre et reprit dès 1920 sa bienfaisante et stimulante activité. Ainsi en 1921 nous vîmes la magnifique fête cantonale si brillamment organisée par la *Musikgesellschaft* de Guin puis en 1924 la fête de Châtel-St Denis.

Lors de la dernière assemblée des délégués de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises, la Musique de Landwehr de Fribourg obtint pour cette ville la prochaine fête cantonale; les Musiques de Landwehr, Concordia et Union instrumentale furent chargées de l'organiser d'une commune entente, de sorte que récemment le comité d'organisation fut constitué. Il est composé comme suit:

Président: M. Dr. Pierre Aebly, Professeur à l'Université de Fribourg. Vices-présidents: MM. Isidore Nordmann président de la Musique de Landwehr et M. Romain Steinauer, président de la Concordia; Secrétaire: M. U. Dietrich, membre de la Musique de Landwehr; caissier: M. Max. Eltschinger, membre de la Concordia; adjoint au bureau: M. Paul Maradan, président de l'Union instrumentale; en outre furent désignés les présidents des différents comités suivants:

Comité de réception: M. Bernard de Vevey, avocat; comité des finances: M. Pierre Kolly, caissier de la Banque de l'Etat; Police et cortèges: M. Lieutenant-colonel Louis Techtermann; Subsistances: Oscar Monney, directeur; Musique: M. Albert Hug, directeur.

Ce comité a tenu sa première séance et a fixé définitivement la V<sup>me</sup> Fête cantonale des Musiques fribourgeoises au dimanche 16 mai 1926.

Il y a tout lieu d'espérer que les sociétés s'annonceront nombreuses et que la manifestation artistique et populaire dans la capitale du canton revêtira un éclat tout spécial. Nous ne doutons d'ailleurs nullement que la population de la ville de Fribourg fera à nos musiciens le plus cordial accueil et que tout Fribourg s'associera pour donner à cette fête, qui se déroulera pour la première fois dans ses murs, une solennité toute particulière.

#### Expertises pour approbation de taureaux, verrats, boucs et béliers.

Les éleveurs sont informés que les expertises pour l'approbation des taureaux, verrats, boucs et béliers auront lieu aux endroits et jours indiqués ci-après:

Mercredi 13 janvier: Marly 8 h. 1/2 matin; Le Mouret, 9 h.; La Roche 9 h. 1/2; Villarvolard, 10 h.; Charmey, 11 h.; Epagny, 13 h.; Albeuve, 14 h.;

Jeudi 14 janvier: Posieux, 8 h. 1/2 matin; Farvagny, 9 h.; La Cantine 10 h.; Vuip-

illuminaient un instant la salle de reflets fantastiques, la foudre grondait sourdement au loin et semblait se rapprocher peu à peu, le vent mugissait effroyablement sans interruption.

— Ma Doué! fit encore Yvonne, en se signant dévotement, ayez pitié des pauvres matelots! Protégez-les!...

Comme elle achevait cette courte invocation, son mari se leva, se dirigea vers l'escalier tournant qui conduisait à la lumière du phare, puis se retourna lorsqu'il fut sur le seuil.

— Je vais redescendre dans un instant, dit-il; le temps seulement de m'assurer que tout va bien là-haut.

Puis il disparut, faisant résonner les marches de pierre sous ses lourdes bottes de marin.

Restée seule, Yvonne prit une chaise, s'approcha du feu et se mit à tricoter avec ardeur.

Par moments, elle s'interrompait pour écouter longuement, comme le faisait son mari tout à l'heure, les bruits étranges de la tempête.

Brusquement, elle rejeta sur la table le tricot qu'elle tenait, puis s'approcha de l'unique et étroite fenêtre, dont on n'avait pu fermer le volet à temps.

Sa physionomie exprimait l'anxiété la plus vive, ses regards aiguisés plongeaient sur l'Océan, dans le rayon de lumière du phare, et semblaient vouloir en sonder les abîmes effrayants.

Lire suite en 4<sup>me</sup> page.

pens, 10  
Sensale  
Bosson  
Vendr  
vers-No  
Romont  
11 h.;  
14 h.; F

Ince  
credi à  
die a é  
maison  
Tiguel  
mécan  
porcs o  
corps d  
de l'im  
malveill

Jeudi  
déclaré  
ruffens,  
secours  
pompe  
venu to  
bâtime  
ment en  
E. Trey  
loué à  
Villarsi

Dra  
pierre,  
Robert  
réveillo  
par ce  
sur le c  
dans un  
1<sup>er</sup> janv  
à man  
Payer  
bourg,  
blessé  
samedi  
40 ans,  
fut arr  
ou il av

On  
avaient  
sommé

Arr  
Vevey  
Juge de  
geoise  
Mme B  
elle av  
31 déc  
75 fra  
avoué  
chée de  
chamb  
Mme S  
elle éta  
moyen

La  
proie  
me les  
près d  
de l'an  
d'une  
avec p  
les et  
s'est a  
plein  
coups  
pas ré  
tête. L  
ner su



bons effets sur les... à stimuler... des sociétés ur... cantes f... la première... la seconde en 1914... européenne puis la... deux joué un... organisations de... à également... le domaine musi... pements qui se... siciens cependant... et s'il en fut... drapeaux contri... bon moral de la... rent pas de conti... respectives la vie... l'art qui leur est

pens, 10 h. 1/2; Bulle, 11 h.; Vaulruz, 13 h.; Semsales, 13 h. 1/2; Châtel-St-Denis, 14 h.; Bossonnens, 14 h. 1/2; Vauderens, 15 h.; **Vendredi 15 janvier:** Rosé, 8 h. 1/2; Prez-vers-Noréaz, 9 h.; Torny le-Grand, 9 h. 1/2; Romont, 10 h.; Vuisternens-devant-Romont 11 h.; Villaz Saint-Pierre, 13 h.; Cottens, 14 h.; Fribourg, 14 h. 1/2.

**Incendies.** — Dans la nuit de mercredi à jeudi, 30 au 31 décembre, un incendie a éclaté à Belfaux, dans la dernière maison du côté de Fribourg, située près du Tigelet et appartenant à M. Brügger. La mécanique à battre, la grange et l'étable à porcs ont été complètement détruites. Le corps de logement, qui est séparé du reste de l'immeuble, a été épargné. On croit à la malveillance.

Judi matin, vers 7 h. 1/2, le feu s'est déclaré dans une petite maison isolée, à Arruffens, près Romont. Grâce aux prompts secours apportés par les voisins et par la pompe de campagne de Romont, on est parvenu tout de suite à maîtriser le feu. Le bâtiment n'en est pas moins considérablement endommagé. Il est la propriété de M. E. Treyer, négociant à Romont, et il était loué à M. Antiglio, chiffonnier, domicilié à Villarsiviriaux. Il n'était pas habité.

**Drame de l'alcool.** — A Dom-pierre, dans la nuit de Sylvestre, un nommé Robert Rey, invité à passer la veillée de réveil chez son ami Rollinet, a été tué par ce dernier à coups de bouteille assésés sur le crâne. Rey, le crâne enfoncé, resta dans un état pitoyable jusqu'au lendemain 1<sup>er</sup> janvier où la femme Rollinet se décida à mander par téléphone un médecin de Payerne. Rey, transporté à l'hôpital de Fribourg, y fut trépané par le Dr Clément. Le blessé succomba cependant le lendemain, samedi, au milieu de la matinée. Rollinet, 40 ans, père de famille, repris de justice, fut arrêté le même jour à Estavayer-le-Lac où il avait cherché refuge.

On assure que l'assassin et sa victime avaient à l'occasion du jour de l'An consommé force schnaps.

**Arrestation.** — La gendarmerie de Vevey a arrêté et mis à la disposition du Juge de paix de Corsier, une jeune Fribourgeoise de 19 ans, accusée d'avoir dérobé à Mme Berthérés, aux Monts de Corsier, où elle avait été comme domestique du 18 au 31 décembre, une bague d'une valeur de 75 francs. Pressée de questions, elle a avoué avoir volé cette bague et l'avoir cachée dans le cendrier du fourneau de la chambre qu'elle occupait, à la pension de Mme Sueur, rue de la Gare, à Vevey, où elle était descendue, et où elle avait trouvé moyen de voler une somme de 52 francs.

**La déception d'un oiseau de proie.** — Cet hiver, les corbeaux et même les oiseaux de proie se tiennent très près des habitations. L'après-midi du jour de l'an, une colonie d'éperviers, entourée d'une cour croissante de corbeaux, a croisé avec persistance entre les fermes de Pérolles et celles de Cormanon. Un des éperviers s'est attaqué à un pigeon qui picorait en plein champ et après l'avoir mis à mal à coups de bec a essayé de l'enlever; il n'y a pas réussi et n'a fait que lui arracher la tête. Déçu, l'oiseau de proie est revenu planer sur le champ de carnage pour retrou-

ver sa proie. Apercevant quelque chose qui y ressemblait, il fondit dessus et l'emporta dans ses serres. Ce n'était qu'un mouchoir de poche, qu'il laissa bientôt retomber à terre avec dépit. Cette aventure a fort divertie les personnes qui en ont été témoins.

**Un curieux accident.** — M. Python Jules, agriculteur au Châtelard, avait pris place sur un char que conduisait un cheval fougueux. Arrivé en face de l'église, l'animal ombrageux prit peur et s'emporta. Le véhicule alla heurter la palissade d'un jardin tout proche. Le choc fut si violent que le malheureux conducteur fut projeté au sommet d'une croix en fer plantée dans le voisinage. La partie supérieure de la croix s'implanta profondément dans la jambe droite de M. Python. Il fallut quatre hommes pour retirer le blessé de sa périlleuse posture. La jambe était largement ouverte et le sang coulait à flots. M. le Dr Fasel, mandé d'urgence, donna les premiers soins à l'infortuné qui fut immédiatement conduit à l'hôpital cantonal.

GRUYÈRE

**Soirée-familière de l'Espérance.** — A leur tour, les chœurs de l'Espérance sollicitent l'appui bienveillant du public en l'invitant à assister à sa soirée-familière de mercredi, Jour des Rois, à 8 h. 1/2 du soir, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Bulle.

Nous sommes persuadés qu'une salle comble récompensera le dévouement continu de nos méritants chanteurs paroissiaux.

**Curiosité.** — Le Fribourgeois annonce que le 28 décembre, un de ses lecteurs de Pringy a vu, devant chez lui, un escargot se promenant, cornes déployées.

Le 1<sup>er</sup> janvier, nous avons rencontré un promeneur apportant un joli bouquet de pâquerettes. Le même jour, une coccinelle (bête à bon Dieu) se posait sur l'épaule de votre chroniqueur.

**Les bons serviteurs.** — Mlle Gauthier a obtenu un témoignage de la Société d'utilité publique des femmes suisses pour 50 ans de service dans la famille Sterroz, à La Tour de Tréme. Honneur à cette brave femme!

**Au Closeau.** — Qui de vous n'a jamais rêvé de Vienne, la ville de l'élégance et du goût, où la vie de toute une classe de la Société semblait rythmée jadis par l'écho langoureux et tendre d'une valse de Strauss?

Vienne vivra sous vos yeux tout le long de ce film délicat qui a pour titre *Anne-Marie « l'ingère de Vienne »* et passera mercredi au Closeau.

Un comte est épris d'une humble ouvrière, il l'élève jusqu'à lui et lui donne son nom. C'est le thème classique du roman du « marquis épousant la bergère ». Mais des péripéties douloureuses dramatisent cette intrigue, une mort mystérieuse l'enduille et fait peser sur deux innocentes de terribles soupçons.

Au ciné, on le sait, tout s'arrange. Après des scènes émouvantes où une cruelle fatalité accable l'innocence, l'intrigue rebondit et s'éclaircit et, en finale, comme dans une valse viennoise, le thème de la paix et de l'amour retrouvés vient dissiper toutes les angoisses.

Disons tout le bien possible de l'adaptation à l'écran, de la préparation technique de cette œuvre où l'art et le goût très sûr d'un metteur en scène de première force créent des visions de haute élégance dans des décors admirables.

**Nécrologie.** — Au moment de notre tirage, nous apprenons le décès, survenu ce matin à 2 heures, de Madame Veuve X. Bæriswy, la distinguée tenancière du Café Gruyérien, à Bulle.

Nos vives sympathies et sincères condoléances à sa famille.

**L'arrestation d'un contrebandier fameux.** — La police a enfin réussi à s'emparer du fameux contrebandier Tadzion qui, il y a quelque temps seulement, attira sur lui l'attention par suite de l'enlèvement d'une jeune fille. Interrogé, il refuse encore maintenant de trahir la retraite de la jeune fille en question. On suppose qu'elle se trouve dans les montagnes, dans l'une de ces cavernes servant habituellement de refuge aux contrebandiers. Chacun peut immédiatement se mettre au courant du résultat des plus amples recherches en se rendant au *Cinéma Lux* mercredi, où se jouera ce film captivant: « MALVA ».

La vie mouvementée des contrebandiers: l'affaire de la trappe mystérieuse; des vues de paysages merveilleux donnent au film un cachet spécial. Mais c'est surtout le jeu plein de charme de la délicieuse et jeune beauté hongroise, Lya de Putti, qui fait de ce film un chef-d'œuvre de premier ordre.

**Communiqué.** — Les cours de coupe obligatoires pour les apprenties tailleuses et lingères de la Gruyère s'ouvriront à Bulle, lundi prochain, 11 janvier. Pour les apprenties de 1<sup>re</sup> année à 8 h. du matin. Pour les apprenties de 2<sup>me</sup> année à 2 h. de l'après-midi.

Les cours se donneront à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Dans la région.

**Un nouveau Kœpnick.** — La gendarmerie a arrêté, dans la nuit de jeudi à vendredi, alors qu'il se rendait à un bal au Grand Hôtel Berthold, vêtu d'un superbe smoking, un individu signalé et recherché par la justice de Bâle pour détournements. Il fréquentait des stations de sports d'hiver et venait de Davos, où sans doute, il avait exercé son industrie: il était descendu dans un petit hôtel-pension de Château-d'Oex. Il se disait premier-lieutenant dans l'armée suisse, alors qu'il est libéré du service militaire depuis son école de recrue; dans la pension où il était descendu, il se présentait tantôt en demi-tenne d'officier et tantôt en civil. Il avait réussi à se faire remettre des sommes assez rondelles de plusieurs personnes de Château-d'Oex. Ses allures suspectes ont attiré l'attention sur lui et amené son arrestation.

ETAT CIVIL DE BULLE

Naissances.

Décembre 2. — Hœffiger Stanis, fils d'Ernest, employé aux C. F. F., de Triengen (Lucerne) et de Marie-Véronique, née Brohy. Total de l'année: 77.

Décès.

Total de l'année: 47.

Mariages.

Total de l'année: 27.

A nos lecteurs.

Avec le présent numéro, commence la publication du superbe roman

Le Secret de l'Espagnol

l'une des meilleures œuvres de l'illustre écrivain Henri GERMAIN.

Nous sommes certains que ce roman, sentimental, simple d'action mais poignant et dramatique, fort honnête et d'une lecture accessible à tous, remportera un réel succès.

Aussi, en prévision de nouvelles demandes d'abonnements, et pour donner satisfaction aux personnes qui collectionnent les feuillets de « La Gruyère », nous avons encore sensiblement augmenté le tirage de notre journal.

« La Gruyère » avec son supplément « L'Echo littéraire » ne coûtant que six francs annuellement, est incontestablement le journal le meilleur marché. Les personnes qui n'y sont pas abonnés profiteront de nous transmettre leur demande à l'occasion de ce commencement d'année et de la publication de notre nouveau feuilleton. Lecteurs, si vous aimez votre journal, procurez-lui de nouveaux abonnés; vous travaillerez ainsi à son développement.

Editeur responsable: Alph. Glasson, Bulle.

Travaux d'impression à l'imprimerie du journal.

BOUTS DU TIGRE

la marque favorite du connaisseur.

Fabric. S. A. Emil Giger, Gontenschwil.

La famille de feu François SUDAN, au Pissot, à Broc, et les familles alliées, remercient de tout cœur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans leur grand deuil.

La famille de feu Mademoiselle Esther DALLOZ, à Bulle, se fait un devoir de remercier sincèrement les nombreuses personnes qui lui ont témoigné de si touchantes marques de sympathie dans son grand deuil.

Madame Vve Judith ROMANENS et les enfants de feu Démétrie ROMANENS, à Sorens, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

PHARMACIE D'OFFICE

Jour des Rois

Pharmacie STREBEL

Cinéma Lux

Ce soir, MARDI, 5 janvier, à 8 1/2 h.

Représentation à prix réduits

donnée au profit des œuvres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

LE CHEIK

Répertoire musical fort riche.

PRIX DES PLACES: Galeries, 1.50, 1<sup>res</sup> 1.20, 2<sup>mes</sup> 0.80

La représentation commencera par un comique en 2 parties.

Mercredi, jour des Rois

Grande journée populaire à prix réduits

à 3 h. et à 8 1/4 h.

PROGRAMME SENSATIONNEL

MALVA

ou Amours de Contrebandiers.

Grand drame angoissant tiré dans la Sierra espagnole.

Tout le sang de l'Espagne bouillonne dans ce film, qui est l'un des meilleurs de la grande firme Phabus.

2 Jolie comiques complètent ce riche programme.

PRIX DES PLACES: Galeries, 1.50; Premières, 1.20;

Deuxièmes, 0.80; Troisièmes, 0.50.

Faites vous-même votre mélange de café et n'employez que du café fraîchement moulu.

Mélange: 1/3 café de malt Kneipp 1/3 café colonial donnent une boisson saine, d'un goût excellent et bon marché. Pour les enfants, les personnes nerveuses ou malades du cœur, on ne servira que du café de malt Kathreiner-Kneipp pur. P1420sn

Apprenti-boulangier

est demandé

dans boulangerie de la ville. S'adr. à Publicitas Bulle, sous P. 7003 B.

SOUSSION

La Ville de Bulle met en soumission la fourniture d'un certain nombre de tables et de chaises pour l'Ecole froebélienne.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des conditions de livraison et déposer leur soumissions au bureau technique de la Ville, jusqu'au lundi 11 crt. à 6 heures du soir.

Le service technique.

SOIRÉES

de Sociétés

Couvrez-en les frais par une tombola

BILLETS DE TOMBOLA

Billets tout préparés, en petits rouleaux avec anneau de papier. Echant. gratis. Papeterie A. Gardel, Montreux.

A VENDRE

une vachette

blanche et noire, beau manteau et étoilé.

S'adresser à BUCHILLY frères, BULLE.

Ginéma du Closeau

Mercredi, matinée à 3 h. et soirée à 8 1/4 h

La grande vedette HENNY PORTEN dans

Anne-Marie

la petite lingère de Vienne (Rêve de Prater). Cette superproduction, dont l'action se déroule à Vienne, ville de l'élégance et du goût avec son fameux Prater.

Une charmante comédie terminera ce beau programme.

Ce soir, MARDI 5 JANVIER à 8 1/4 heures

une dernière séance du super-film

Le Chant de l'Amour Triomphant.

Le bénéfice net des séances sera versé à une œuvre de bienfaisance.

Deux personnes ne payent qu'une place.

L'ESPÉRANCE

Société de chant religieux, BULLE

invite cordialement le public bullois et les paroissiens en particulier à assister à la

Soirée familiale-loto

qu'elle organise le 6 JANVIER, à 8 1/4 h. du soir, dans la

grande salle de l'Hôtel de Ville.

— BEAUX LOTS —



FRUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

## Le Secret de l'Espagnol

PAR HENRI GERMAIN

Elle se releva bientôt et, sans perdre une minute, courut à l'escalier, appelant de toutes ses forces :

— Pierre! Pierre! descends vite?... Des pas précipités se firent entendre, le gardien-chef apparut, l'air étonné.

— Qu'y-t-il donc? demanda-t-il, l'accent inquiet.

— Un naufrage, sans doute... Tout à l'heure, en prêtant l'oreille, il m'a semblé entendre des cris stridents, des cris de désespoir.

En tous cas, j'ai perçu distinctement des appels de sirène.

— Eh bien! reprit Pierre d'un accent résolu, faut voir ce que c'est, femme. Nous allons y aller avec le grand Louis.

— Va! fit simplement Yvonne, comme si l'héroïsme eut été pour ces braves gens une chose toute simple; une sorte d'habitude enfin.

Le gardien appela tout aussitôt l'un de ses deux veilleurs.

Celui-ci parut quelques minutes plus tard, porteur d'une lanterne sourde qu'il déposa sur le sol.

Pierre Leguen lui demanda d'un ton

bref : — Louis, il y a près d'ici un naufrage, des malheureux à sauver, veux-tu venir avec moi?

L'homme à qui il s'adressait était âgé de vingt huit ans environ; il était grand, bien pris, les épaules et la poitrine larges, les pectoraux développés, les membres musculeux.

Son visage aux traits accentués inspirait la confiance et la sympathie.

Il répondit sans hésiter : — Vous ai-je jamais refusé, maître Pierre?

— La tempête bat son plein, la nuit est noire comme de l'encre, le danger est sérieux, nous allons risquer notre peau.

— Je n'ai jamais eu peur.

— Marchons donc, mon Louis, tu es décidément un brave!

Après ce rapide colloque, les deux hommes s'empêchèrent de revêtir leurs vêtements imperméables, puis ils se munirent de leurs engins de sauvetage et, d'un pas décidé, se dirigèrent vers la porte de la salle.

Yvonne, qui avait écouté les deux hommes sans intervenir, s'approcha de son mari.

— Pierre, dit-elle d'une voix tremblante d'émotion, embrasse-moi bien fort.

— Oui, oui, femme, au revoir, et sois tranquille, va, nous reviendrons.

Puis le gardien embrassa longuement sa vaillante compagne, avec une effusion émue.

Louis lui tendit aussi la main, puis ils sortirent tous deux, suivis du regard par la pauvre femme anxieuse, en dépit de tout son courage.

Les deux hommes, maintenant au pied du phare, marchaient péniblement, retardés par le vent terrible qui soufflait du large.

La lanterne que portait Louis menaçait à chaque instant de s'éteindre.

Parfois ils s'arrêtaient, aveuglés par les fulgurantes clartés des éclairs incessants.

— Louis! vois-tu là-bas? s'écria tout à coup le gardien-chef.

Il venait d'apercevoir, à la lueur fugitive d'un éclair, dans la direction de la pointe Saint-Gildas, à quatre cents mètres à peine de la côte, une masse sombre.

— Un navire en perdition! répartit gravement Louis.

— Morgienne! s'écria Pierre, c'est une goëlette qui fait naufrage, je la vois distinctement.

— Ou un lougre, ou un sloop, c'est pas une forme ordinaire. Mais qu'importe, c'est y pas des hommes comme nous?

— Bien sûr; des hommes qu'il faut sauver, n'est-ce, pas grand Louis?

— Parbleu, faut toujours essayer, chef, c'est un devoir d'humanité.

— Allons-y donc, Louis, et à la grâce de Dieu!

Embarquons, mon feu!

Sur cette injonction, les deux hommes se cramponnèrent solidement à la rampe de fer qui courait le long de l'étroit escalier

de pierre, dont la base atteignait les flots; puis ils descendirent avec précaution.

Ensuite, l'un retenant l'autre, ils se mirent à hâler vigoureusement sur le cordage qui retenait amarré leur canot desauvetage.

Et, le moment propice judicieusement choisi, ils sautèrent dans l'embarcation, dont l'amarre fut aussitôt larguée.

Alors ce fut entre eux et le terrible élément une lutte héroïque!...

La mer était affreusement démontée, les vagues immenses se précipitaient les unes sur les autres avec fureur; elles menaçaient à chaque instant d'engloutir la frêle embarcation.

Mais les deux sauveteurs étaient énergiques, vigoureux et pleins de sang-froid.

Leur courage grandissait avec le danger, plus effrayant de minute en minute.

Pierre tenait solidement la barre, Louis manœuvrait les avirons.

Tous deux roidissaient leurs muscles, superbes de force et d'audace, puisant dans leur dévouement à l'humanité la force nécessaire pour combattre leur terrible adversaire et lui arracher des victimes.

A chaque instant, le canot disparaissait comme plongé dans un abîme profond, puis il remontait de nouveau, soulevé par d'énormes montagnes liquides couvrant d'écume les hardis marins.

Ils s'approchaient cependant de la sombre masse entrevue par le gardien-chef et, bientôt, celui-ci put se rendre compte de la situation désespérée du navire.

(A suivre.)

**Transports funèbres**  
**A. MURITH S. A. FRIBOURG**  
Magasin de cercueils et couronnes  
**BULLE** P. 20.081 F.  
Louis PASQUIER, représentant.  
Automobiles funéraires.

Dès aujourd'hui au 15 janvier, au  
**Magasin de Chaussures Equey**  
En face du Moderne — **BULLE** — En face du Moderne  
Il sera fait un **RABAIS de 10 %** sur toutes les chaussures en magasin.  
En outre, il sera cédé un **stock de souliers en veau pour le dimanche, pour hommes, à 20 fr., pour dames, à 14.50 Fr.** et un stock de **socques, Nos 26 à 33, à Fr. 3.50.**  
Que chacun profite!  
**EQUEY Etienne.**

## Vente d'immeubles.

Le soussigné exposera en mise publique, le lundi 11 janvier 1926, à 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Vuadens, l'immeuble qu'il possède au centre du village, soit maison d'habitation neuve, comprenant rez-de-chaussée avec un étage, facilité d'y ouvrir un magasin d'épicerie ou autres. Situation exceptionnelle, beau et grand jardin autour du bâtiment de la contenance de 421 m.<sup>2</sup>  
Pour voir les immeubles, s'adresser au propriétaire.  
**ROUILLER Louis, Vuadens.**

Un abonnement **GRATUIT** au „**SILLON ROMAND**“



est offert pour 1926 à tout acheteur d'un sac de 100 kg. Chanterclair, Pic-à-sec, Porcal, Avo, ou de 50 kg. ou 100 kg. Lacta-Veau. — S'adresser à nos dépôts, à défaut franco de la **FABRIQUE DE LACTAS, (GLAND).**

**Agriculteurs, Syndicats, utilisez les Engrais de Martigny**

Non seulement vous aurez des produits de la plus haute valeur à des prix au moins aussi avantageux que ceux des engrais importés, mais vous favoriserez l'Industrie Nationale.

Superphosphates. - Phosphazotes. - Engrais universels au sulfate d'urée.

**Agent direct :** M. Eug. CROTTI, à Bulle et si vous n'avez pas de fournisseur à proximité, adressez-vous directement à l'Usine à Martigny.

Jour des Rois  
**CASSÉE**  
au Café Gruyérien  
**MORLON**  
Invitation cordiale.  
Le tenancier.

**Appartement à louer**  
A louer, dans le village de BROU, un bel appartement de quatre chambres, cuisine, cave, dépendances, jardin, etc., ainsi qu'une belle chambre meublée indépendante, le tout très bien exposé au soleil.  
S'adresser à **Mme Vve Joséphine Ecoffey, à Broc.**

**ON DEMANDE**  
**une jeune fille**  
de toute confiance pour servir dans bon café et aider au ménage.  
Entrée de suite.  
S'adresser à **Grandjean, auberge d'Enney.**

**A VENDRE**  
**3.000 pieds**  
**de bon foin et regain**  
1<sup>re</sup> qualité, à distraire.  
S'adr à l'**Auberge d'Enney.**

**On demande** dans une bonne laiterie du département du Doubs, un **jeune homme** fort et robuste, d'une vingtaine d'années, comme **aide-fromager.**  
Bon gage. Pour renseignements s'adresser à **Buhler Auguste, boulangier, Pringy.**

**Achat de bois de feu.**  
La Société des Producteurs de lait de Bulle met en soumission la fourniture de **50 stères de foyard.**  
Faire les offres avec indication du prix par stère se trouvant à port de char et par stère rendu à Bulle.  
S'adresser à **M. Joseph Pasquier, Café du Commerce, Bulle.**

Le soussigné informe le public qu'il se charge de tous **travaux de réparations** concernant son état de

**TAPISSIER**  
à prix modérés.  
Se rend à domicile.  
Se recommande : **TINGUELY Ad.**  
Chemin des Colombettes, **VUADENS**

**A VENDRE**  
à Riaz, par voie de soumission, un **domaine**  
tout atenant d'environ 5 poses. Maison de 7 chambres en 2 logements. **Grange et écurie, lumière électrique, jardin et verger.** Envoyer les soumissions sous plis jusqu'au **8 janvier 1926, à Charles SAL-LIN, propriétaire, à Riaz.**

## A LOUER

de suite ou pour le 15 mars  
**MAGASIN**  
avec vitrine, situé au centre de la ville de Bulle.  
S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 3010 B.

**A VENDRE**  
**1000 pieds de foin**  
1<sup>re</sup> qualité à distraire.  
**100 FAGOTS**  
bien secs.

**I MOULE**  
(3 stères) bon bois sec prêt pour le potager.  
S'adresser à **E. ROMANENS, au Villars, VUIPPENS.**

**A VENDRE**  
**une jolie maison**  
bien située, exposée au soleil, 2 logements, jardin, eau et lumière, confort. **Prix avantageux.**  
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 3011 B.

**A VENDRE**  
**Bois de charronage**  
sec, de toute longueur et épaisseurs.  
S'adresser à **Louis DUCRET Entrepreneur, RIAZ.**

**Toiles pour DRAPS DE LIT**  
Excellentes qualités blanchies.  
Pur fil, 165 cm. Fr. 7.35 par m.  
Pur fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.  
Mi-fil, 163 cm. Fr. 4.95 par m.  
Mi-fil, 178 cm. Fr. 5.45 par m.  
**Tous linges de maison.**  
Spécialité de **Trousseaux complets.**  
Ourlets jour, broderie. **Direction de notre propre Tissage de Toiles.**

**MÜLLER & Cie**  
**LANGENTHAL (Berne)**  
(Maison fondée en 1898).  
— Demandez échantillons —

**KODAKS**  
APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES  
pour débutants à 22.—, 16.— et 10.— francs.  
pour touristes à 60.—, 55.— et 41.— fr.  
pour les sports à 634.—, 450.— et 395 fr.  
**Cinémas**  
à 440.—, 410.— et 115.— fr.  
— Catalogue gratuit —

**A. SCHNELL** Place St-François, 6. LAUSANNE 1233 B.

**GRÉDIT GRUYÉRIEN BULLE**

**PARENTS,**  
Favorisez le goût de l'Épargne chez vos enfants en leur procurant un  
**Coffret-tirelire**  
du **CRÉDIT GRUYÉRIEN**  
délivré sur demande et gratuitement chaque porteur de carnet d'Épargne ayant Fr. 5.— d'avoir minimum. 3087

**Tobie BEC, Bulle.**  
Parapluies Dames, hommes et enfants, Cannes. Tous les prix, de fr. 5.50 à fr. 35.  
(Voir vitrine.)  
— Nouveautés en Tom-pouce. —  
**Chemises, cols, cravates, grand choix.**  
**Caleçons, camisoles, fr. 3.80, 4.80, 5.50, 8.25, etc.**  
**Gilets de chasse, classiques ou fantaisie, fr. 9.—, 10.80, 12.—, 16.80, 19.80, 22.80, etc.**  
**Un lot de fourrures de Paris (pour dames).**  
**Occasion exceptionnelle! fr. 22.80, 24.50, 25.50, 27.50, etc.**  
**Gants peau Dames et Messieurs, fourrés ou non. Qualité de Grenoble.**  
**Bonnets sport et fourrures. — Casquettes. Bérêts, etc., etc.**

**Vente de bois**  
La commune de CRÉSUZ expose en vente, par voie de **SOUMISSION, 92,60 m<sup>3</sup> de beaux billons,** déposés à la Grangetta.  
Les conditions déposent chez M. le Syndic ou les soumissions seront remises pour le **13 janvier prochain à 6 h. du soir.**  
**Samedi 9 janvier, à 2 1/2 heures de l'après-midi, MISE de quelques moules de sapin, déposés près de l'église**  
Créruz, le 26 décembre 1925.  
Le Secrétaire communal.

**On cherche**  
une place de garde-génisses pour 40 à 65 têtes.  
S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 7763 B.

**Commune de BROU**  
**VENTE DE BOIS**  
par **SOUMISSION.**  
La commune de BROU met en vente, par voie de soumission, environ **180 m<sup>3</sup> de billes et billons,** situés à port de char, aux **Wuavres et derrière les Marches.**  
Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal avec la mention *Soumission pour bois* pour le **lundi 11 janvier 1926,** 8 avant heures du soir.  
Pour voir les bois et tout autre renseignement, s'adresser à **M. Antonin BARRAS, forestier communal,** 3183  
Broc, le 24 décembre 1925.  
Par ordre : **Secrétaire communal.**  
**ABONNEZ-VOUS**  
A „**LA GRUYÈRE**“